

La lettre du Maire

novembre 2020

LUC THOMAS EN DIRECT AVEC VOUS



A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Madame, Monsieur, Chèr(e)s Romanèses,

En cette période complexe de crise sanitaire, j'ai pris, en accord avec le groupe majoritaire, les dispositions qui devraient nous permettre d'assurer un fonctionnement continu des services municipaux, malgré les contraintes du confinement.

Bien entendu, notre commune applique scrupuleusement les directives gouvernementales. Les salles municipales sont fermées jusqu'à nouvel ordre, et malheureusement, la vie associative s'en trouve une nouvelle fois interrompue.

L'accueil des enfants au sein du groupe scolaire se fait dans des conditions strictes, conformément au protocole sanitaire de l'Education Nationale. Nous avons dû suspendre le ramassage scolaire pour limiter les contacts entre enfants qui ne seraient pas dans la même classe. La garderie périscolaire a toutefois été maintenue en assurant cette séparation des groupes de classes. Nous recommandons aux accompagnants des enfants la plus grande rigueur sur le port du masque et la distanciation physique, et je demande à chacun de limiter les rassemblements dans notre espace public.

En matière de sécurité et compte-tenu des derniers événements, nous assurons une "vigilance attentats renforcée". C'est pourquoi, à chaque entrée et sortie des écoles, le véhicule de la police municipale stationne dans l'impasse qui dessert le groupe scolaire, afin d'empêcher tout véhicule de s'y engager.

En ce qui concerne le repas de fin d'année organisé habituellement par le CCAS, celui-ci est annulé afin de ne prendre aucun risque avec la santé de nos aînés. La distribution d'un colis pour tous les plus de 70 ans sera assuré par les membres de la commission animation du CCAS le samedi 12 décembre après-midi.

Notre action ne se limite pas au respect des consignes sanitaires ; nous sommes aussi dans l'initiative.

Tout d'abord, le réaménagement de la mairie est opérationnel. Les travaux s'achèvent juste à temps pour nous permettre de vous accueillir en garantissant une sécurité sanitaire maximale avec de nouveaux horaires. Bien entendu, je vous demande de limiter les déplacements et de privilégier les contacts téléphoniques.

Ensuite, la cellule « crise COVID » mise en place dès notre prise de fonctions reste plus que jamais activée :

- Poursuite du portage de repas à domicile avec extension de ce service pour les Romanèses qui auraient des difficultés d'approvisionnement alimentaire, parce que malades, aidants ou mobilisés professionnellement et particulièrement nos soignants. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez passer commande la veille, en appelant la mairie entre 8 h et 12 h,
- Lien avec les praticiens de santé de notre commune à qui nous mettons à disposition une salle à proximité de la mairie pour y effectuer un dépistage massif, grâce aux tests antigéniques réalisés à partir de prélèvements nasaux et dont les résultats sont disponibles en moins de 20 minutes,
- Contact téléphonique quotidien avec les personnes âgées et d'une manière générale, tout Romanès en difficulté est invité à joindre la Mairie,
- Acquisition de deux purificateurs d'air subventionnés par la Région pour les écoles et le restaurant scolaire, dont les résultats montrent la disparition de 75% des particules fines.

Ouverture d'un centre de dépistage rapide Covid 19 à partir du 16 novembre sur rendez-vous en téléphonant au 07 62 71 80 22 - Lieu : salle culturelle, place de la Mairie.

Pour les patients symptomatiques de moins de 65 ans, symptômes de moins de 4 jours sans facteurs aggravants. Pour les patients asymptomatiques, hors cas contacts et hors cluster

L'amélioration de nos services est un objectif constant de la municipalité.

Nous venons de recruter un second cuisinier. L'objectif est de confectionner depuis notre cuisine centrale les repas proposés et livrés à domicile. Nous allons privilégier les circuits courts grâce à nos producteurs locaux, les produits Bio et les recettes et préparations familiales.

Dès que nous serons opérationnels, nous contacterons les plus de 70 ans à qui nous offrirons un repas pour évaluer la qualité des menus ainsi préparés. En contrepartie, chaque bénéficiaire devra remplir une fiche "qualité" d'évaluation pour nous aider à améliorer cette nouvelle formule.

Enfin, nous proposons un soutien aux entreprises locales et à nos commerçants pour rechercher des solutions et des financements, en lien avec les services de l'Agglo ou de la Région.

Je vous informe que j'ai participé il y a quelques jours, à une visio-conférence organisée par notre Député, Jean-Luc FUGIT, en présence de Benoit ROCHAS, sous-préfet en charge du Rhône-Sud. Outre les nombreux sujets abordés, les Maires du territoire ont unanimement demandé la réouverture urgente de nos commerces locaux (salons de coiffures, fleuristes...). J'ai personnellement soutenu que nos commerçants sont parfaitement organisés pour poursuivre leurs activités de proximité, tout en garantissant le respect des gestes barrières et la distanciation physique.

Chers Romanères, soyez assurés que mon équipe et moi-même ferons tout pour être à la hauteur des enjeux et défis qui se posent à nous. Je reste à votre écoute en ces temps difficiles où la solidarité et le pragmatisme constituent à mes yeux les qualités essentielles pour faire face à la crise.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Luc THOMAS



L'accueil de la mairie fait peau neuve !

Nouveaux horaires d'ouverture au public depuis le lundi 2 novembre 2020 :
du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 - Le lundi et le vendredi de 15h00 à 18h00



Commune de
Saint-Romain-en-Gal

MAIRIE DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL

1, place Denys-Levard



Mosaïque du Dieu Océan
II^e siècle après J.C.